

# APP2R

## Association pour une Pêche à Pied Respectueuse de la Ressource « Pêcher bien c'est mieux que pêcher plus »

### L'ECHO DU RONQUET N° 1

Bulletin d'information aux adhérents - Janvier 2012

Chers adhérents,

En assemblée générale vous nous aviez demandé de vous tenir informés chaque trimestre de l'état d'avancement des objectifs de l'Association.

Avec un peu de retard mais en saisissant l'occasion de vous souhaiter à la fois tous nos meilleurs vœux et de bonnes pêches en 2012, nous vous résumons ce qui s'est passé et vous annonçons les enjeux du trimestre à venir.

Pour le Conseil d'Administration de l'APP2R,  
Le président, Philippe Vigoureux

- 1er Octobre : le CA que vous avez élu a constitué son bureau : Président Philippe Vigoureux, Secrétaire Arlette Laplace-Dolonde, Trésorier Pierre Javaudin, Trésorier adj Max Lecampion.

- 5 Octobre : Denis Galbadon (Vice président) et Yves Coulomb (Secrétaire adjoint) ont été invités à une réunion présidée par la S/préfète sur le sujet des tracteurs. La sous/préfète a fait remarquer, en début de réunion, qu'elle n'était pas impressionnée par la pression exercée par l'APAM dans un communiqué de presse annonçant que la réglementation ne changerait pas ! Discussion très animée avec l'APAM se battant sans vrais arguments pour une liberté totale et l'APP2R demandant une réduction du nombre de tracteurs. (Les arguments de l'APP2R souvent soutenus par les autorités présentes : Gendarmerie maritime...) Une nouvelle réunion est programmée le 27 janvier 2012.

- Novembre : nous avons envoyé une lettre ouverte à Jean Lepigouchet qui préside le Comité 50 et qui est un personnage très présent à toutes les réunions ici ou là pour l'amener à se prononcer pour ou contre la fourche à cailloux et pour ou contre l'usage des tracteurs sur l'estran pour la pêche à pied. Pas de réaction à ce jour.

- Décembre : beaucoup d'échanges avec la DIRM (Direction Interrégionale de la mer Manche Mer du Nord (cet organisme est celui qui établit les réglementations sur la pêche) pour établir l'ordre du jour de la réunion à venir. Nous avons subi l'opposition de J. Lepigouchet sur le fait même d'être invité car nous serions « trop petit » et sur le sujet de la fourche qui selon lui n'était pas du ressort de la réunion. Finalement nous avons gagné sur les deux tableaux. Un arrêté signé du préfet de Haute Normandie a mis l'APP2R sur la liste des associations agréées et la fourche à cailloux était bien à l'ordre du jour.

Le 12 Décembre, la réunion du Comité de façade de la pêche maritime de loisir a bien lieu au Havre, présidée par Mr Coucol ; l'APP2R était représentée par Ph Vigoureux et Abel Smail à

titre d'expert. Réunion au cours de laquelle nous avons plaidé pour l'interdiction rapide de certains outils ravageurs (fourche à cailloux et grand râpeaux). Une discussion à trois s'est engagée APAM/pour, APP2R/contre Administration/arbitre. Le sujet étant plus départemental que régional, il a été demandé à ce qu'il soit traité au niveau de la DDTM (Direction départementale des Territoires et de la Mer) de Cherbourg. Cependant nous avons observé un léger fléchissement de la position de l'APAM/Comité 50

- 16 décembre et 6 janvier : Deux réunions du CA ont eu lieu pour échanger sur la réunion du Havre et affiner nos arguments pour les deux prochaines réunions à venir au premier trimestre (DDTM à Cherbourg et DIRM au Havre). Un énorme plan de travail a été réparti entre les membres du CA qui couvre les thèmes suivants : argumentation raisonnée pour et contre la fourche, synthèse des études scientifiques de fréquentation de l'estran, projet d'interview des Maires et des Offices de Tourisme du littoral, reportage sur les effets de la fourche à cailloux et surtout... une étude scientifique de la ressource associée à une opération de comptage des pêcheurs sous la conduite de JC Dauvin, professeur à l'Université de Caen, le référent scientifique de l'APP2R.

- Janvier toute l'équipe du CA travaille sur le support à apporter à JC Dauvin(voir ci après)

#### APPEL A BENEVOLES

Evaluation de la ressource et comptages des pêcheurs : Afin de mesurer l'impact des conditions actuelles de la pêche à pied (nombre de pêcheurs en augmentation constante, autorisation de la fourche à cailloux, accès des zones de pêche avec des tracteurs...) il nous semble nécessaire de conduire une étude scientifique pour évaluer l'évolution du stock de coquillages – notamment celui des praires – dans les secteurs les plus pêchés.

Pour ce faire un groupe d'étudiants en Master Recherche sous la conduite de Jean Claude DAUVIN, va procéder lors de la grande marée de mars prochain à une étude scientifique permettant de mesurer l'impact de l'utilisation de la fourche pour la pêche aux praires. Les conclusions de cette étude permettront d'avoir des arguments objectifs en vue d'aboutir à l'interdiction de cet outil .

En complément des mesures de la ressource le projet scientifique a aussi pour objectif de faire des comptages du nombre de pêcheurs pendant quatre jours de la grande marée 8 au 11 mars.

Nous avons besoin d'une douzaine de bénévoles. Le comptage sera fait à divers endroits d'accès à l'estran et ne devrait pas empêcher de pêcher ces jours là. Merci de vous signaler auprès de Max Lecampion Tel 0233472389 ou 0631474766 ou Arlette Laplace Dolonde Tel 0233075989 ou 0680981478. Vous serez recontactés.

- Quelques infos en bref :

- Projet de parking à la Pointe d'Agon : Sur proposition du Conservatoire du Littoral, le Comité de Gestion de la Pointe d'Agon, dont nous faisons partie, envisage de créer une zone de stationnement dans les mielles au nord de la route d'accès à la Cale des Moulières. Ce projet permettrait de lutter contre la dispersion des cheminements au travers de la dune. L'APP2R est favorable à ce projet.

- Initiation à la pêche à la pissée : Comme les années précédentes, l'APP2R organisera des sorties lors des grandes marées pour permettre à celles et à ceux qui le souhaitent de s'initier à cette technique. Dates prévues : 8 mars, 6 avril et 17 septembre. Nous sommes à la recherche de personnes pour compléter l'encadrement de ces sorties.

- Adhésions 2011 / 2012 : Celles et ceux qui n'ont encore pas réglé leur adhésion peuvent encore le faire en adressant un chèque de 5 € et une enveloppe timbrée à leur adresse au Trésorier : Pierre JAVAUDIN  
21 bis rue Eugène Fontaine  
50230 Agon-Coutainville

Proposez également à vos amis pêcheurs de rejoindre l'APP2R

Comité de rédaction : Philippe Vigoureux, Arlette Laplace-Dolonde, Max Lecampion, Yves Coulomb